

## Grille horaire du deuxième cycle primaire (années 5P à 8P)

conformément à la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Domaines		Disciplines	5-6P	7-8P
Médias, images et technologies de l'information et de la communication (MITIC)	Langues	Français	9	7
		Allemand	2	3
		Anglais	-	2
	Mathématiques et sciences de la nature	Mathématiques	5	5
		Sciences de la nature	4 (CE <sup>1</sup> )	2
	Sciences humaines et sociales	Histoire – Éthique et cultures religieuses		2
		Géographie – Citoyenneté		2
	Arts	Arts visuels	3	2
		Musique		2
		Activités créatrices et manuelles		2
Corps et mouvement	Éducation physique	3	3	
<b>Total</b>			<b>28</b>	<b>32</b>

<sup>1</sup> Connaissance de l'environnement

Version officielle, en vigueur dès août 2019

### MITIC

Tout au long de la scolarité et dans chacune des disciplines, les enseignants mettent les outils informatiques et les supports médiatiques au service de leur enseignement et des apprentissages des élèves, aux moments les plus opportuns.

En complément, un «Bain informatique» vise un apprentissage plus ciblé des objectifs des MITIC en 7P et 8P. Il est mis en place dans le cadre de l'enseignement d'une ou plusieurs disciplines de la grille horaire à raison de 20 périodes par année scolaire.

De la souplesse est laissée aux établissements dans cette mise en œuvre.

De plus, le projet «Éducation numérique» est en cours de déploiement dans 12 établissements du canton.

### Langues

Au deuxième cycle primaire, l'enseignement de l'allemand et de l'anglais est dispensé sur plusieurs moments distincts dans la semaine, l'idéal étant de viser un enseignement quotidien de courte durée.

### Sciences humaines et sociales

En 5P et 6P, la dénomination «Connaissance de l'environnement» (CE) regroupe les disciplines suivantes: Géographie, Histoire – Éthique et cultures religieuses, Sciences de la nature et Citoyenneté.

La discipline Éthique et cultures religieuses est enseignée à raison de 15 périodes par année en 5P et 6P et de 8 périodes par année en 7P et 8P.

Citoyenneté, discipline associée à CE en 5P et 6P, puis à Géographie en 7P et 8P, est enseignée à raison de 10 périodes par année scolaire de la 5P à la 8P.

### Arts

En 5P et 6P, la dotation globale de 3 périodes dévolues aux Arts visuels et à la Musique est répartie équitablement tout au long des deux années d'enseignement.